

COMMUNE DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

Procès-verbal du conseil municipal

du 1^{er} septembre 2025

Département du

Bas-Rhin

* * *

Arrondissement de

Saverne

* * *

Nombre des conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents

10

Le 1^{er} septembre 2025, le Conseil Municipal de la Commune de STUTZHEIM-OFFENHEIM, légalement convoqué en date du 26 août 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Charles LAMBERT, Maire.

Secrétaire de séance : Estelle HALTER.

Présents : Jacques BRUBACHER, Marie CARNEVALI, Christophe DELMULLE, Jonathan FUSSLER, Muriel GANGLOFF, Philippe GARTISER, Estelle HALTER, Jean-Charles LAMBERT, François LUTZ, Jean-Marc REINMANN.

Excusés : Laurence BOUR, Josiane CODEX donne pouvoir à Philippe GARTISER, Laure DEVIVIER, Valérie GRANGER, Christian HUFSCMITT donne pouvoir à Jean-Charles LAMBERT.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 07/07/2025
- Rapport d'activités, des commissions et de la Communauté de Communes
- Point travaux
- Signature d'un avenant au marché du lot 01 – Gros Œuvre
- Constitution d'une commission pour l'organisation de l'inauguration des salles
- Fête des aînés
- Arrêté portant interdiction de divagation des chiens dans la commune
- Fouilles archéologiques précédant les travaux de construction du GCO
- Ressources Humaines :
 - Augmentation de la participation employeur à la protection sociale complémentaire – santé
 - Augmentation de la participation employeur à la protection sociale complémentaire – prévoyance
 - Création d'un poste permanent d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe
- D.I.A.
- Questions diverses
- Tour de table

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2025

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activités, des commissions et de la communauté de Communes

Monsieur le maire présente son rapport d'activités :

- 9 juillet : Réunion REME avec Josiane CODEX
- 10 juillet : Visite du chantier des salles avec Philippe GARTISER et Josiane CODEX
Réunion de l'Association Foncière avec renouvellement du bureau et choix de l'entreprise pour l'aménagement foncier
- 25 juillet : Visite du musée archéologique à Strasbourg
- 7 août : Réunion piste cyclable avec M2I au sujet du tronçon entre Offenheim et Wiwersheim

- 17 août : Messti à Truchtersheim
20 août : Plainte en gendarmerie au sujet d'un chien agressif
21 août : Rendez-vous avec le nouveau président du club de football
25 août : Signature d'un contrat de gaz et d'électricité avec une part d'électricité verte et de biogaz pour la mairie et l'atelier municipal
29 août : Prérentrée à l'école primaire et maternelle
30 et 31 août : Fêtes des voisins rue de la Croix de St André et rue du Village
Remise des coupes suite au tournoi du club de tennis de Stutzheim-Offenheim

Jean-Marc REINMANN a participé au chargement du conteneur pour le départ de M. le curé à Dingsheim.

Muriel GANGLOFF appuie la demande d'un habitant de la commune concernant la pose d'un miroir pour améliorer la visibilité à un croisement rue des Amandiers.

Philippe GARTISER participe aux réunions de chantier hebdomadaires. Il a également participé à plusieurs réunions avec le SDEA concernant des avaloirs dans la commune et la mise en place de déversoirs d'orage au niveau de la Souffel pour limiter le flux d'eau.

17 juillet : RDV avec une entreprise le nettoyage des vitres des écoles et de la mairie

23 juillet : pose de la porte du sous-sol salle des Loisirs

Il a également eu plusieurs rendez-vous avec la Klamme et le périscolaire pour la mise à disposition de la salle d'activités douces.

Estelle HALTER :

4 juillet : réunion de présentation d'un écran interactif pour l'école maternelle

9 juillet : Entretien de stagiatisation d'une ATSEM

10 juillet : Conseil communautaire des jeunes

25 juillet : Visite du musée archéologique

1^{er} septembre : Rentrée scolaire pour 160 enfants à l'école ; le nouvel inspecteur sera présent mardi 2 septembre pour une visite de l'école.

3. Point travaux

Travaux des salles : Les travaux ont bien avancé durant l'été, la rénovation de la salle de la Souffel a commencé suite à la fin des travaux d'extension de la salle des Loisirs.

Pistes cyclables :

- Vers Hurtigheim : en attente de l'accord du ministère de l'environnement
- Vers Pfulgiesheim : également en attente de l'accord du ministère de l'environnement
- Vers Wiwersheim : des réunions sont en cours, y compris avec la commune de Wiwersheim.

Columbariums : Les nouveaux columbariums devrait être installés en automne. La mairie n'a pas encore de date précise.

Éclairage public : Le remplacement de l'éclairage public de la traversée de Stutzheim-Offenheim aura lieu début octobre.

Éclairage du stade de foot : L'éclairage du stade de foot a été remplacé par des pavés LED cet été. L'allumage et le contrôle de l'éclairage sera réalisé mardi 2 septembre.

4. Signature d'un avenant au marché du lot 01 – Gros Œuvre

2025-17 : SIGNATURE D'UN AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX SALLE DE LA SOUFFEL ET SALLE DES LOISIRS : LOT 01

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération N°2022-18 en date du 4 juillet 2022 portant attribution des marchés de travaux salle de la Souffel et salle des Loisirs ;

VU la délibération N°2024-32 en date du 2 septembre 2024 portant résiliation du marché de travaux salle de la Souffel et salle des Loisirs : lot 01 ;

VU la délibération N°2024-33 en date du 2 septembre 2024 portant attribution du marché de travaux salle de la Souffel et salle des Loisirs : lot 01 ;

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 1^{er} septembre 2025 ;

VU le devis n°2024-089-MB-04 de la société SOCASTO, titulaire du lot 01, en date du 21/07/2025 pour un montant de 29 169,60 € TTC ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder aux travaux complémentaires de reprise en sous-œuvre liés au changement de portée de dalles ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant N°2 du lot 01 – Gros Œuvre du marché de travaux d'extension de la salle des Loisirs et de rénovation de la salle de la Souffel pour un montant de 29 169,60 € TTC avec l'entreprise SOCASTO, titulaire dudit lot 01 – Gros Œuvre.

INSCRIT les dépenses nécessaires dans le budget.

5. Constitution d'une commission pour l'organisation de l'inauguration des salles

La date de fin des travaux des salles approchant, une fête pour leur inauguration est prévue samedi 7 février 2026. Monsieur le maire appelle les élus à participer à l'organisation de l'inauguration des salles. Une commission composée de Christophe DELMULLE, Jean-Marc REINMANN, Jacques BRUBACHER, Estelle HALTER et Philippe GARTISER est créée à ce sujet.

6. Fête des aînés

En raison des travaux, la fête des aînés aura exceptionnellement lieu dimanche 18 janvier 2026 à la place d'un dimanche de décembre comme habituellement.

Tous les élus sont appelés à participer à son organisation et à se rendre disponibles samedi 17 et dimanche 18 janvier 2026.

7. Arrêté portant interdiction de divagation des chiens dans la commune

Un nouvel arrêté a été pris par M. le Maire pour interdire la divagation des chiens dans la commune.

Jonathan FUSSLER propose d'ajouter une exception à l'interdiction d'accéder aux parcs, cimetières et cours d'écoles, espaces verts et équipements sportifs appartenant à la commune, édifices publics et magasins d'alimentation concernant les chiens d'assistance aux personnes.

8. Fouilles archéologiques précédant les travaux de construction du GCO

L'exposition « un passé incontournable » au musée archéologique de Strasbourg expose des découvertes archéologiques réalisées lors des fouilles de construction de l'A355.

À Stutzheim-Offenheim, le site entre le Musaubach et la Souffel a été occupé pendant 6 000 ans sans interruption, depuis le néolithique ancien. Le conservateur du musée archéologique de Strasbourg a offert une copie d'une trouvaille réalisée à Stutzheim d'une statuette datant du Néolithique moyen à M. le Maire.

9. Ressources Humaines :

2025-18 : AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION EMPLOYEUR À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE EN MATIÈRE DE SANTÉ

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code des assurances ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code Général de la Fonction Publique ;

VU le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

VU la délibération 25-2018 en date du 9 avril 2018 portant adhésion à la convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire en matière de santé du Centre de Gestion du Bas-Rhin ;

VU la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Bas-Rhin en date du 11 septembre 2018 portant mise en œuvre de conventions de participation dans le domaine de la protection sociale et complémentaire en matière de santé en retenant comme prestataire MUTEST ;

VU la délibération du 4 mars 2024 portant augmentation de la participation financière pour le risque santé ;

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 09/07/2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'augmenter, à compter du 1^{er} septembre 2025, sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque SANTÉ comme suit :

- 
- Montant unitaire de participation par agent : **40 €** mensuel,
 - La participation forfaitaire sera modulée selon la composition familiale :
 - o Agent seul : **40 €** / mois,
 - o Conjoint : + 5 € par mois,
 - o Enfant à charge : + 5 € / mois / enfant,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette décision ;

INSCRIT les dépenses nécessaires dans le budget.

2025-19 : AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION EMPLOYEUR À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE EN MATIÈRE DE PRÉVOYANCE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code des assurances ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code Général de la Fonction Publique ;

VU le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

VU la délibération 49-2019 en date du 2 décembre 2019 portant adhésion à la convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance du Centre de Gestion du Bas-Rhin ;

VU la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Bas-Rhin en date du 2 juillet 2019 portant mise en œuvre de conventions de participation dans le domaine de la protection sociale et complémentaire en matière de prévoyance en retenant comme prestataire le groupement IPSEC et COLLECTEAM ;

VU la délibération du 4 mars 2024 portant augmentation de la participation financière pour le risque prévoyance ;

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 09/07/2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'augmenter, à compter du 1^{er} septembre 2025, sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque PRÉVOYANCE comme suit :

- Montant unitaire de participation par agent : **35 €** mensuel,
- La participation forfaitaire sera modulée selon les revenus comme suit : pour les agents dont le montant de la cotisation mensuelle est inférieur à **35 €**, le montant de la participation employeur est égal au montant de la cotisation due par l'agent.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette décision ;

INSCRIT les dépenses nécessaires dans le budget.



2025-20 : CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE

VU le code général de la Fonction Publique et notamment ses articles L.313-1 et L.332-8 ;

VU le budget ;

VU le tableau des emplois et des effectifs ;

VU les statuts particuliers du grade d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe et la grille de rémunération correspondante ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer les missions d'agent polyvalent des espaces verts ;

CONSIDÉRANT que l'agent en poste, actuellement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, a atteint l'ancienneté nécessaire pour être promu au grade d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

CRÉE un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 2 septembre 2025 pour exercer les fonctions d'agent polyvalent des espaces verts.

10. Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.)

En juillet et août 2025, trois D.I.A. ont été réceptionnées :

Date de dépôt	Adresse	Superficie
28/07/2025	Rue de l'Eglise (Baschesgass)	02 a 07 ca
31/07/2025	4 rue des Rosiers	09 a 92 ca
06/08/2025	19 rue des Vignes	06 a 86 ca

11. Questions diverses

Tableau interactif école maternelle : Un tableau écran interactif a été commandé pour une classe de l'école maternelle et devrait être livré courant septembre.

Foulées roses : Les foulées roses se tiendront samedi 4 octobre à 17 h à Ittenheim. M. le Maire invite les élus à se rejoindre afin d'y participer en groupe.

Correspondant défense : Le ministère de la défense souhaite qu'un correspondant défense soit nommé dans chaque commune, qui sera invité à une formation et sensibilisé à la question. M. le Maire a lancé un appel à candidature dans le dernier So wie SO.

SCOTERS : Le SCOTERS est actuellement soumis à étude publique depuis le 25 août et jusqu'au 30 septembre 2025.

Commissions communales :

- Sentier pédestre : pour l'instant, aucune solution n'a été trouvée pour traverser le GCO de manière convenable. Il faut attendre que les chemins soient réalisés.
- Communication : il n'y a pas eu d'avancée particulière durant l'été.
- Cimetières : un article dans le So wie SO sera rédigé concernant l'entretien des mauvaises herbes. Il faudrait également remettre du compost à disposition.
- Culture : la première statue pour le clocher de l'église de Stutzheim a été réalisée, la deuxième est en cours de réalisation.
- Vie associative : une réunion sera organisée en octobre ou novembre pour organiser les manifestations de 2026.
- Sécurité routière : une nouvelle commission est créée afin de travailler au sujet de la sécurité routière. Elle sera composée de Jacques BRUBACHER, Philippe GARTISER, Christophe DELMULLE, et Marie CARNEVALI.

12. Tour de table

Muriel GANGLOFF indique que le chemin au-dessus du pont en bois rue du Lavoir est plein d'orties ; Marie CARNEVALI répond qu'il a été nettoyé récemment. M. le Maire confirme que les agents ont utilisé la débroussailleuse et le nouveau tracteur.

Estelle HALTER indique que le plan canicule a été mis en place deux fois durant l'été.

Elle est également en contact avec une société pour la mise en place d'une collecte de biodéchets pour le périscolaire.

La séance est levée à 21 h 55.

La secrétaire de séance,



Estelle HALTER



Le Maire,



Jean-Charles LAMBERT